

On attribue volontiers à nos ancêtres Celtes présents bien avant les Éduens, les multiples superstitions morvandelles.

Les druides menaient leurs activités dans les forêts, ils avaient pour principaux dieux :

- Belenus qui représentait le soleil,
- Belisana la lune,
- Borvo la médecine,
- Hésus le commerce,
- Ogmios la poésie,
- Taram les tempêtes, et Teutatés les batailles (d'où sans doute l'expression par Toutatis).



Les rochers ou mégalithes de granit comme la Roche des Fées (les anciennes druidesses), la Pierre qui Vire, le rocher de la Pérouse, devaient sans doute être le théâtre de célébrations nocturnes, et en particulier de sacrifices humains (?).

Quand ils n'étaient pas en guerre, les Celtes s'adonnaient au plaisir de la chasse, nécessaire pour subvenir à leurs besoins de survie et les forêts morvandelles étaient giboyeuses en toutes espèces, dont beaucoup ont aujourd'hui disparues, on appelait le Morvan, le pays des ours.

Les légendes ont souvent une origine celtique, et en particulier celles rattachées aux fontaines miraculeuses, ces sites ont été reconvertis à la période gallo-romaine en sanctuaires pour la guérison des maux...

Velars, Mennemois, Montgaudier, Bousson, les Iles-Ménéfrier, Crot-de-Fou, Bonnaré, Bornoux... les habitants de ces pays pouvaient tailler dans le bois mort appelé le mort-bois des poutres ou des chevrons pour construire leur maison, mais ils devaient prévenir les forestiers ou les gardes du Duc.

Ce droit fut confirmé par une lettre de sentence en 1409 et 1528, qui prévoyait le droit à la vaine pâture, hors le temps de grenier, qui courrait de la Saint-Rémi à la Saint-André.

La Forêt au Duc couvrant environ 1235 hectares d'un seul tenant, appartenait comme son nom l'indique aux Ducs de Bourgogne depuis 1215, lorsque Eudes III l'acquit d'un échange daté du lundi précédant l'Ascension, avec Isabeau d'Island, l'épouse de Robert de Sermizelles.

Elle passa ensuite dans les mains de la monarchie en 1477, Olivier de Chastellux s'étant mis au service du roi Henri IV et combattant pour son service.

En 1612, il fit venir de Thiérache de nombreuses familles qu'il chargea de défricher la forêt appelée désormais le Bois du Roi, mais qu'on appela plus communément les Bois de Chastellux.

Ces familles fondèrent plusieurs hameaux du canton et bien au-delà qui permirent de souche de nombreuses familles encore présentes aujourd'hui : les Gros (qui ont donné la famille Legros), les Pompons, les Gadrets, les Valtats,... vivant en communauté, elles nous ont laissé ces nombreux murets de pierres de granit que l'on retrouve dans la forêt au Duc (qui a retrouvé son nom d'autrefois).

Les registres de catholicité de la paroisse de Quarré les Tombes du début du 17<sup>ème</sup> siècle ne précisant pas les lieux exacts des naissances ou inhumations : ils indiquent simplement « *né ou inhumé aux Bois de Chastellux* », enfin, signalons que la Foulrière est un nom dérivé de la Forestière, ce qui tend à montrer que l'emprise de la forêt venait bien en deça de Quarré-les-Tombes.